Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/08/2026 - 8185 - 1993 B 00085 - 390 227 320 - CAPISCOL DISTRIBUTION

CAPISCOL DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 336 120 euros
Siège social : Rue Gay Lussac
Zae La Giniesse, 34500 BEZIERS
390 227 320 RCS BEZIERS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

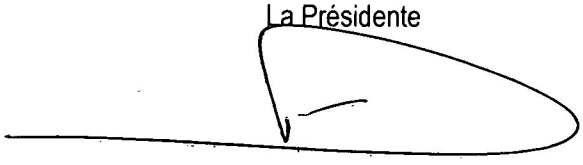
L'associée unique décide d'imputer **la perte** de l'exercice s'élevant à **-92 151,59 euros** en totalité au compte **AUTRES RESERVES**.

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
300 000 euros, soit 2,25 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
40 000 euros, soit 0,30 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000 euros

Certifié conforme
La Présidente



DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

BILAN ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025					
	brute	amort. & dépréc.	nette	% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement	1 750	1 750				
Immobilisations incorporelles						0,02
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...	34 902	33 801	1 101		4 664	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2,20		2,68
Terrains						
Constructions	290 034	143 079	146 955		174 157	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	502 041	399 544	102 497		97 172	
Autres immobilisations corporelles	1 465 055	1 164 857	300 198		356 142	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,03		0,03
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 500		6 500		6 500	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**2 300 283**	**1 743 031**	**557 252**	**2,23**	**638 635**	**2,72**
Stocks et en-cours				69,67		67,66
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production	133 026		133 026		122 420	
Produits finis						
Marchandises	17 860 585	562 162	17 298 423		15 735 416	
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				27,85		23,90
Clients	1 800 114		1 800 114		1 942 460	
Clients douteux, litigieux	23 500		23 500		70 960	
Clients Factures à établir					321	
Personnel et comptes rattachés	1 726		1 726		1 025	
Créances fiscales et sociales	1 575 673		1 575 673		1 030 704	
Autres créances						
Groupe et associés	2 019 997		2 019 997		1 388 349	
Débiteurs divers	1 545 969		1 545 969		1 166 650	
Charges constatées d'avance	2 444		2 444		61 024	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
						5,46

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

BILAN ACTIF

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025				Valeur au 31/12/2024	
		brute	amort. & dépréc.	nette	% de l'actif		% de l'actif
Disponibilités		61 215		61 215	0,24	1 278 541	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**(III)**	**25 024 247**	**562 162**	**24 462 085**	**97,77**	**22 797 869**	**97,28**
Frais d'émission des emprunts	(IV)						
Primes de remboursement emprunts	(V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif	(VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		**27 324 530**	**2 305 193**	**25 019 337**	**100**	**23 436 504**	**100**
(2) Dont à moins d'un an		*6 969 422*					

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

BILAN PASSIF

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 1 336 120)		1 336 120	5,34	1 336 120	5,70
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			7,80		7,92
Réserve légale		133 612		133 612	
Réserves statutaires ou contractuelles		71 708		71 708	
Réserves réglementées					
Autres réserves		1 745 883		1 650 589	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-92 152	-0,37	95 293	0,41
Subventions d'investissement		854		5 980	0,03
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**3 196 026**	**12,77**	**3 293 303**	**14,05**
Provisions pour risques		35 937	0,14	149 398	0,64
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**	**35 937**	**0,14**	**149 398**	**0,64**
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 020		169	
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		253 956	1,02	358 046	1,53
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		11 765 810	47,03	7 520 407	32,09
Fournisseurs, factures non parvenues		40 594	0,16	600 843	2,56
Groupe et associés		6 792 170	27,15	6 973 597	29,76
Dettes fiscales et sociales		645 575	2,58	644 028	2,75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		2 064 035	8,25	3 605 181	15,38
Produits constatés d'avance		224 214	0,90	291 533	1,24
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**21 787 374**	**87,08**	**19 993 803**	**85,31**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**25 019 337**	**100**	**23 436 504**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*21 533 419*			

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

COMPTE DE RÉSULTAT

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		61 400 159	60 848 047	552 112	0,91
Production vendue		3 075 363	3 440 625	-365 262	-10,62
Montant net du chiffre d'affaires		**64 475 522**	**64 288 672**	**186 850**	**0,29**
Production stockée		10 606	38 299	-27 693	-72,31
Production immobilisée					
Subventions		15 959		15 959	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		917 738	622 412	295 326	47,45
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		29 881	715	29 166	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**65 449 705**	**64 950 098**	**499 607**	**0,77**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		58 253 722	57 645 565	608 157	1,05
Variation de stocks		-1 532 729	-1 392 116	-140 613	-10,10
Achats de matières premières et autres appro.					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes (1)		3 752 801	3 291 509	461 291	14,01
Impôts, taxes et versements assimilés		413 746	332 752	80 994	24,34
Salaires		2 320 238	2 517 877	-197 639	-7,85
Cotisations sociales		982 765	1 035 137	-52 372	-5,06
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		166 794	192 244	-25 450	-13,24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		707 182	704 095	3 087	0,44
Dotations aux provisions			30 937	-30 937	-100,00
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		149 532	12 953	136 579	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**65 214 050**	**64 370 953**	**843 098**	**1,31**
(1) y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier		*111 463*	*17 967*		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**235 655**	**579 145**	**-343 490**	**-59,31**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		59	58	2	3,12
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**59**	**58**	**2**	**3,12**

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

COMPTE DE RÉSULTAT

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées		355 550	464 244	-108 693	-23,41
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**355 550**	**464 244**	**-108 693**	**-23,41**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-355 491**	**-464 186**	**108 695**	**23,42**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-119 836**	**114 960**	**-234 795**	**-204,24**
Produits exceptionnels	(VII)		24 729	-24 729	-100,00
Charges exceptionnelles	(VIII)		3 615	-3 615	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**21 115**	**-21 115**	**-100,00**
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	-27 684	40 781	-68 465	-167,88
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**65 449 765**	**64 974 885**	**474 880**	**0,73**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**65 541 916**	**64 879 592**	**662 325**	**1,02**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-92 152**	**95 293**	**-187 445**	**-196,70**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 25 019 336,85 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -92 151,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Depuis le 1er janvier 2010, la société fait partie du périmètre fiscal de :

SPFC Siret 49053329600011
7 rue Jean Pierre Blanchard
66000 PERPIGNAN

La convention prévoit que la charge d'impôt supportée par les filiales est égale à la charge d'impôt sur les sociétés dont elles auraient été redevables, si elles avaient fait l'objet d'une imposition séparée.
Les économies d'impôts liées aux déficits sont réallouées à chacune des filiales.

Les avances octroyées au groupe NDK par les constructeurs ou les organismes finançant les clients du groupe pour accompagner leur politique commerciale, sont présentées au passif du bilan en dettes non financières et participent donc à la détermination du BFR.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1ier janvier 2025.
La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de méthode comptable prospectif applicable à partir du 1ier janvier 2025. Les principales nouvelles dispositions du règlement sont les suivantes :

- la modification de la définition du résultat exceptionnel : dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel
- la suppression des transferts de charges
- des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat
- des nouveaux tableaux obligatoires dans l'annexe comptable.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts

directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégréssif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		10 - 50
Installations techniques		5 - 10
Matériels outillages		5 -10
Matériels de transport		4 - 5
Matériels et mobilier bureaux		3 - 10

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire

est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à réeval.	Augmentation acquisition
Frais d'établissement et développement	1 750		
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	33 736		1 166
TOTAL	**33 736**		**1 166**
Immobilisations corporelles			
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	290 034		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	457 282		44 760
Installations générales, agencements et aménagements divers	857 444		23 106
Matériel de transport	13 122		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	555 004		16 379
TOTAL	**2 172 886**		**84 244**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	6 500		
TOTAL	**6 500**		
TOTAL GENERAL	**2 214 872**		**85 410**

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Frais d'établissement et développement			1 750	
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			34 902	
TOTAL			**34 902**	
Immobilisations corporelles				
Constructions inst. générales, agencements			290 034	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			502 041	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			880 550	
Matériel de transport			13 122	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			571 383	
TOTAL			**2 257 131**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			6 500	
TOTAL			**6 500**	
TOTAL GENERAL			**2 300 283**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et développ.			1 750			1 750
Autres immobs incorporelles			29 072	4 729		33 801
TOTAL			**30 822**	**4 729**		**35 551**
Immobilisations corporelles						
Const. inst. géné., agencts			115 877	27 202		143 079
Inst. tech., mat. et out. industriels			360 110	39 435		399 544
Inst. générales, agencts divers			581 724	61 860		643 584
Matériel de transport			13 122			13 122
Matériel de bureau, informatique			474 582	33 569		508 150
TOTAL			**1 545 415**	**162 065**		**1 707 480**
TOTAL GENERAL			**1 576 237**	**166 794**		**1 743 031**

ETAT DES STOCKS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	16 327 856	1 532 729		17 860 585
En cours de production de services	122 420	10 606		133 026
TOTAL	**16 450 276**	**1 543 335**		**17 993 611**

ETAT DES CRÉANCES

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	6 500		6 500
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	23 500	23 500	
Autres créances clients	1 800 114	1 800 114	
Personnel et comptes rattachés	1 726	1 726	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 084	11 084	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 564 589	1 564 589	
Groupe et associés (2)	2 019 997	2 019 997	
Débiteurs divers	1 545 969	1 545 969	
Charges constatées d'avance	2 444	2 444	
TOTAL	**6 975 922**	**6 969 422**	**6 500**

ENTREPRISES LIÉES

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Société N.D.K
Forme : SAS
Capital : 10 000 000 €
Siège social : Chemin de la Fauceille 66100 PERPIGNAN

SIRET : 37949237400028

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 444
TOTAL	**2 444**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	1 545 969
TOTAL	**1 545 969**

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

CAPITAL SOCIAL

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	133 612,00	10
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	133 612,00	10

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

ETAT DES PROVISIONS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour risques et charges	149 398	86 566	200 027	35 937
TOTAL	**149 398**	**86 566**	**200 027**	**35 937**
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	592 440	620 616	650 894	562 162
Sur comptes clients	66 817		66 817	
TOTAL	**659 257**	**620 616**	**717 711**	**562 162**
TOTAL GÉNÉRAL	**808 655**	**707 182**	**917 738**	**598 099**
Dont dotations & reprises d'exploitation		707 182	917 738	

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

ETAT DES PROVISIONS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Autres provisions pour risques et charges	149 398	86 566	200 027		35 937
TOTAL	**149 398**	**86 566**	**200 027**		**35 937**
Dont dotations & reprises d'exploitation		707 182	917 738		

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	1 020	1 020		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 806 405	11 806 405		
Personnel et comptes rattachés	278 073	278 073		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	221 505	221 505		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 513	22 513		
Autres impôts et taxes assimilées	123 485	123 485		
Groupes et associés (2)	6 792 170	6 792 170		
Autres dettes	2 064 035	2 064 035		
Produits constatés d'avance	224 214	224 214		
TOTAL	**21 533 419**	**21 533 419**		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	224 214
TOTAL	**224 214**

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 996
Dettes fiscales et sociales	494 499
Autres dettes	9 288
TOTAL	**575 783**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La société cotise auprès de la caisse IRP AUTO qui lors du départ en retraite du personnel, se substitue à elle pour le versement du capital de fin de carrière.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Contrat de BUY BACK	23 965 046					23 965 046
Caution BPS pour VW BANK	300 000					300 000
TOTAL (1)	**24 265 046**					**24 265 046**

	Autre	Dirigeant	Provision	Montant
TOTAL	**24 265 046**			**24 265 046**

LES EFFECTIFS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

L'effectif de la société est de 53 personnes

BMA
audit

CAPISCOL DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

BMA Audit - Société de commissaires aux comptes
S.A.R.L. au capital de 1 020 €
504 087 453 RCS Montpellier

Montpellier
695 avenue Robert Malthus
34470 Pérols

Paris
38 avenue Daumesnil
75012 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CAPISCOL DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier,
22 juin 2026 | 19:41 CEST

Le commissaire aux comptes

BMA Audit



Thomas Villesseche

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

BILAN ACTIF

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Valeur au 31/12/2025					
	brute	amort. & dépréc.	nette	% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement	1 750	1 750				
Immobilisations incorporelles						0,02
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...	34 902	33 801	1 101		4 664	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				2,20		2,68
Terrains						
Constructions	290 034	143 079	146 955		174 157	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	502 041	399 544	102 497		97 172	
Autres immobilisations corporelles	1 465 055	1 164 857	300 198		356 142	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,03		0,03
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 500		6 500		6 500	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**2 300 283**	**1 743 031**	**557 252**	**2,23**	**638 635**	**2,72**
Stocks et en-cours				69,67		67,66
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production	133 026		133 026		122 420	
Produits finis						
Marchandises	17 860 585	562 162	17 298 423		15 735 416	
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				27,85		23,90
Créances Clients et comptes ratt.	1 823 614		1 823 614		2 013 741	
Autres créances	5 143 364		5 143 364		3 586 727	
Charges constatées d'avance	2 444		2 444		61 024	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	61 215		61 215	0,24	1 278 541	5,46
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**25 024 247**	**562 162**	**24 462 085**	**97,77**	**22 797 869**	**97,28**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**27 324 530**	**2 305 193**	**25 019 337**	**100**	**23 436 504**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*6 969 422*					

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

BILAN PASSIF

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 1 336 120)		1 336 120	5,34	1 336 120	5,70
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			7,80		7,92
Réserve légale		133 612		133 612	
Réserves statutaires ou contractuelles		71 708		71 708	
Réserves réglementées					
Autres réserves		1 745 883		1 650 589	
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-92 152	-0,37	95 293	0,41
Subventions d'investissement		854		5 980	0,03
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**(I)**	**3 196 026**	**12,77**	**3 293 303**	**14,05**
Provisions pour risques		35 937	0,14	149 398	0,64
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	**(II)**	**35 937**	**0,14**	**149 398**	**0,64**
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 020		169	
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		253 956	1,02	358 046	1,53
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		11 806 405	47,19	8 121 249	34,65
Dettes fiscales et sociales		645 575	2,58	644 028	2,75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		8 856 205	35,40	10 578 777	45,14
Produits constatés d'avance		224 214	0,90	291 533	1,24
TOTAL DES DETTES (1)	**(III)**	**21 787 374**	**87,08**	**19 993 803**	**85,31**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV)**	**25 019 337**	**100**	**23 436 504**	**100**
(1) Dont à moins d'un an		*21 533 419*			

COMPTE DE RÉSULTAT

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		61 400 159	60 848 047	552 112	0,91
Production vendue		3 075 363	3 440 625	-365 262	-10,62
Montant net du chiffre d'affaires		**64 475 522**	**64 288 672**	**186 850**	**0,29**
Production stockée		10 606	38 299	-27 693	-72,31
Production immobilisée					
Subventions		15 959		15 959	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		917 738	622 412	295 326	47,45
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		29 881	715	29 166	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**(I)**	**65 449 705**	**64 950 098**	**499 607**	**0,77**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		58 253 722	57 645 565	608 157	1,05
Variation de stocks		-1 532 729	-1 392 116	-140 613	-10,10
Achats de matières premières et autres appro.					
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes (1)		3 752 801	3 291 509	461 291	14,01
Impôts, taxes et versements assimilés		413 746	332 752	80 994	24,34
Salaires		2 320 238	2 517 877	-197 639	-7,85
Cotisations sociales		982 765	1 035 137	-52 372	-5,06
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		166 794	192 244	-25 450	-13,24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		707 182	704 095	3 087	0,44
Dotations aux provisions			30 937	-30 937	-100,00
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		149 532	12 953	136 579	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**(II)**	**65 214 050**	**64 370 953**	**843 098**	**1,31**
(1) y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier		*111 463*	*17 967*		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**235 655**	**579 145**	**-343 490**	**-59,31**
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		59	58	2	3,12
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change					
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**59**	**58**	**2**	**3,12**

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

COMPTE DE RÉSULTAT

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (3)		355 550	464 244	-108 693	-23,41
Différences négatives de change					
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**(VI)**	**355 550**	**464 244**	**-108 693**	**-23,41**
2-RÉSULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-355 491**	**-464 186**	**108 695**	**23,42**
3-RESULTAT COURANT avant impôts	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**-119 836**	**114 960**	**-234 795**	**-204,24**
Produits exceptionnels	(VII)		24 729	-24 729	-100,00
Charges exceptionnelles	(VIII)		3 615	-3 615	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**		**21 115**	**-21 115**	**-100,00**
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)	-27 684	40 781	-68 465	-167,88
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**65 449 765**	**64 974 885**	**474 880**	**0,73**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX+X)**	**65 541 916**	**64 879 592**	**662 325**	**1,02**
BÉNÉFICE OU PERTE		**-92 152**	**95 293**	**-187 445**	**-196,70**
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		*225 877*	*106 465*		

ANNEXE COMPTABLE

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Choix
Faits caractéristiques	**Produite**
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	**Produite**
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement (832-4)	**Produite**
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	**Produite**
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	**Produite**
Etat des stocks (832-7)	**Produite**
Etat des échéances des créances (832-9)	**Produite**
Entreprises liées (834-1)	**Produite**
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	**Produite**
Composition du capital social (832-11)	**Produite**
Tableau des variations des capitaux propres (832-11)	**Produite**
Etat des provisions (832-13, 832-14)	**Produite**
Etat des échéances des dettes (832-15)	**Produite**
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	**Produite**
Engagements (836-1)	**Produite**
Les effectifs (835-1, 835-2, 837-2)	**Produite**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 25 019 336,85 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -92 151,59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Evènements postérieurs à la clôture :

Néant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Depuis le 1er janvier 2010, la société fait partie du périmètre fiscal de :

SPFC Siret 49053329600011
7 rue Jean Pierre Blanchard
66000 PERPIGNAN

La convention prévoit que la charge d'impôt supportée par les filiales est égale à la charge d'impôt sur les sociétés dont elles auraient été redevables, si elles avaient fait l'objet d'une imposition séparée.
Les économies d'impôts liées aux déficits sont réallouées à chacune des filiales.

Les avances octroyées au groupe NDK par les constructeurs ou les organismes finançant les clients du groupe pour accompagner leur politique commerciale, sont présentées au passif du bilan en dettes non financières et participent donc à la détermination du BFR.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Ce règlement est applicable à partir du 1er janvier 2025.

Les principales nouvelles dispositions du règlement sont les suivantes :
- la modification de la définition du résultat exceptionnel : dorénavant, sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;
- la suppression des transferts de charges ;
- de nouveaux modèles d'Etats Financiers ;

Comparabilité des comptes :

L'application du nouveau règlement ANC 2022-06 n'a pas d'impact significatif sur la comparabilité des comptes entre N et N-1.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions	20,00	
Installations techniques		05 - 10
Matériels outillages et industriels		05 - 10
Matériels outillages		05 - 10
Agencement et installations	10,00	
Matériel de transport		04 - 05
Matériel et mobilier de bureau		05 - 10

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Évaluation des stocks

Les marchandises sont évaluées selon les méthodes suivantes :

- Stocks MPR : au coût moyen pondéré
- Stocks VN / VO : au coût d'acquisition des véhicules

Les coûts de stockage et d'emprunt ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges indirectes ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité, de stockage et d'emprunt.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à réeval.	Augmentation acquisition
Frais d'établissement et développement	1 750		
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	33 736		1 166
TOTAL	**33 736**		**1 166**
Immobilisations corporelles			
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	290 034		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	457 282		44 760
Installations générales, agencements et aménagements divers	857 444		23 106
Matériel de transport	13 122		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	555 004		16 379
TOTAL	**2 172 886**		**84 244**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	6 500		
TOTAL	**6 500**		
TOTAL GENERAL	**2 214 872**		**85 410**

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Frais d'établissement et développement			1 750	
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			34 902	
TOTAL			**34 902**	
Immobilisations corporelles				
Constructions inst. générales, agencements			290 034	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			502 041	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			880 550	
Matériel de transport			13 122	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			571 383	
TOTAL			**2 257 131**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			6 500	
TOTAL			**6 500**	
TOTAL GENERAL			**2 300 283**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et développ.			1 750			1 750
Autres immobs incorporelles			29 072	4 729		33 801
TOTAL			**30 822**	**4 729**		**35 551**
Immobilisations corporelles						
Const. inst. géné., agencts			115 877	27 202		143 079
Inst. tech., mat. et out. industriels			360 110	39 435		399 544
Inst. générales, agencts divers			581 724	61 860		643 584
Matériel de transport			13 122			13 122
Matériel de bureau, informatique			474 582	33 569		508 150
TOTAL			**1 545 415**	**162 065**		**1 707 480**
TOTAL GENERAL			**1 576 237**	**166 794**		**1 743 031**

ETAT DES STOCKS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

ÉTAT DES STOCKS

Les stocks de marchandises au 31/12/2025 s'élèvent à 17 860 585 euros contre 16 327 856 euros au 31/12/2024.

Les en-cours de production de services au 31/12/2025 s'élèvent à 133 026 euros contre 122 420 euros au 31/12/2024.

DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de véhicules et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision afin de tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.
Les stocks MPR ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision selon leur ancienneté.

Les dépréciations de stock s'élèvent à la clôture de l'exercice à 562 162 euros contre 592 440 euros en N-1.

ETAT DES CRÉANCES

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	6 500		6 500
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	23 500	23 500	
Autres créances clients	1 800 114	1 800 114	
Personnel et comptes rattachés	1 726	1 726	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 084	11 084	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 564 589	1 564 589	
Groupe et associés (2)	2 019 997	2 019 997	
Débiteurs divers	1 545 969	1 545 969	
Charges constatées d'avance	2 444	2 444	
TOTAL	**6 975 922**	**6 969 422**	**6 500**

ENTREPRISES LIÉES

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Société N.D.K
Forme : SAS
Capital : 10 000 000 €
Siège social : Chemin de la Fauceille 66100 PERPIGNAN

SIRET : 37949237400028

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 444
TOTAL	**2 444**

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	1 545 969
TOTAL	**1 545 969**

CAPITAL SOCIAL

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

Au 31-12-2025, le capital s'élève à 1 336 120 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	133 612,00	10
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	133 612,00	10

TABLEAU VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	1 336 120							1 336 120
Réserve légale	133 612							133 612
Réserves statutaires ou contractuelles	71 708							71 708
Autres réserves	1 650 589	95 293						1 745 883
Résultat de l'exercice	95 293	-95 293				-92 152		-92 152
Subventions d'investissement	5 980						-5 125	854
TOTAL	**3 293 303**					**-92 152**	**-5 125**	**3 196 026**

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

ETAT DES PROVISIONS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Autres provisions pour risques et charges	149 398	86 566	200 027		35 937
TOTAL	**149 398**	**86 566**	**200 027**		**35 937**
Dont dotations & reprises d'exploitation		707 182	917 738		

DUCUP SIRÉ CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	1 020	1 020		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 806 405	11 806 405		
Personnel et comptes rattachés	278 073	278 073		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	221 505	221 505		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 513	22 513		
Autres impôts et taxes assimilées	123 485	123 485		
Groupes et associés (2)	6 792 170	6 792 170		
Autres dettes	2 064 035	2 064 035		
Produits constatés d'avance	224 214	224 214		
TOTAL	**21 533 419**	**21 533 419**		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	224 214
TOTAL	**224 214**

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 996
Dettes fiscales et sociales	494 499
Autres dettes	9 288
TOTAL	**575 783**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La société cotise auprès de la caisse IRP AUTO qui lors du départ en retraite du personnel, se substitue à elle pour le versement du capital de fin de carrière.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Contrat de BUY BACK	23 965 046					23 965 046
CGI gage des stocks	2 000 000					2 000 000
TOTAL (1)	**25 965 046**					**25 965 046**

	Autre	Dirigeant	Provision	Montant
TOTAL	**25 965 046**			**25 965 046**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements reçus						
Caution BPS pour VW BANK	300 000					300 000
TOTAL	**300 000**					**300 000**

LES EFFECTIFS

329124 - CAPISCOL DISTRIBUTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2023

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	10,00	11,00
Agents de maîtrise	11,00	11,00
Employés et techniciens	17,00	22,00
Ouvriers	12,00	12,00
Apprentis	3,00	
PERSONNEL SALARIÉ	**53,00**	**56,00**